

# 2000 - 2012

## 12 ans pour reconstruire la forêt périgourdine après la tempête de décembre 1999

### Quelques résultats

#### Les surfaces sinistrées

Les surfaces sinistrées en Dordogne par la tempête Martin de décembre 1999 ont été estimées à plus de 60 000 ha soit plus de 15% de la surface boisée.

**50 000 ha** présentaient des taux de dégâts supérieurs à 20% dont 20 000 ha de peuplements à dominante feuillue et 30 000 ha à dominante résineuse.

Les zones les plus touchées ont été les massifs forestiers de **Double-Landais, du Périgord Blanc Nord et du Nontronnais**. Dans ces massifs, plus de 20% de la surface boisée a été sinistrée.

**Les volumes de chablis ont été estimés entre 5 et 6 millions de m<sup>3</sup>** répartis à part quasi égale entre les feuillus et les résineux.



#### Les dispositifs d'accompagnement de la reconstitution

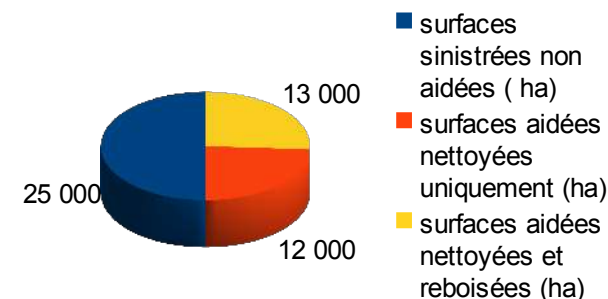
Ils ont été mis en œuvre sous forme de subventions forfaitaires pour le financement des travaux de nettoyage et de reboisement des parcelles sinistrées :

- par le Conseil Général qui a versé, sur la période 2000-2005, plus de 9 millions d'euros pour accompagner le nettoyage de près de 7 000 ha, principalement sur les petites parcelles sinistrées.
- par l'État avec le plan chablis cofinancé par l'Europe (FEADER) qui a versé 43,65 millions d'euros sur la période 2000-2013 pour accompagner le nettoyage de plus de 18 000 ha et le reboisement de plus de 12 000 ha de forêts sinistrées.



## Les effets des plans d'aide sur la remise en valeur forestière

Les effets conjugués des plans du Conseil Général et de l'État ont concerné près de 6% de la surface boisée du département et permis de réaliser des travaux sur 50% de la forêt sinistrée : **nettoyage de près de 25 000 ha dont plus de 12 000 ha ont également été reboisés.**



**NB - les données ci-après ne concernent que le plan État/Europe**

## Le nombre de bénéficiaires

Pour près de 3500 dossiers d'aide réalisés, le nombre de bénéficiaires est **de l'ordre de 2000 propriétaires** dont environ 330 ont été regroupés par un *Organisme de Gestion en Commun* pour la réalisation de travaux collectifs.

## Le montant des aides

Sur un montant total de 50,17 millions d'€ engagés correspondant à 3 740 décisions d'aides émises, **43,65 millions d'€ ont été payés aux bénéficiaires** soit un taux de réalisation financier de 87%. L'écart correspond à des travaux non réalisés et donc pour lesquels les aides engagées n'ont pas été versées. Il s'agit soit de dossiers réalisés partiellement, soit de dossiers abandonnés par les propriétaires (270 dossiers abandonnés).

## La localisation des surfaces aidées

Sur le plan géographique, la remise en valeur forestière a concerné presque tous les secteurs du département.

On note toutefois **une acuité nettement plus importante dans la zone ouest avec les régions de la Double et du Landais qui montrent une très forte densité d'opérations.**

Le Périgord Vert se caractérise par une présence également importante des opérations mais avec une dissémination plus marquée. Des surfaces significatives sont également concernées dans le sud (cantons du Buisson de Cadouin, de Monpazier, de Belvès et Villefranche du Périgord) et le centre (nord du canton de Vergt, canton de St Pierre de Chignac).

La remise en valeur forestière des parcelles sinistrées a, pour certaines communes, concerné une part très significative de leur surface boisée (plus de 30% de la surface boisée pour quelques communes très boisées de la Double).

## La nature des reboisements

Les reboisements ont été réalisés pour plus de 81% en résineux avec une majorité de pin maritime, celui-ci concernant 52% de la surface reboisée.

Près de 80% de ces reboisements ont été mis en œuvre sur des peuplements sinistrés à dominante résineuse (peuplements purs ou en mélange). **Il n'y a donc pas eu de modification drastique de l'équilibre des essences.**

Toutefois, on note une évolution au profit de la futaie résineuse (notamment de pin maritime), les résineux ayant été installés en futaie pure en reconstitution de futaies résineuses sinistrées mais aussi en remplacement de peuplements mixtes sinistrés (mélanges de futaies résineuses et taillis remplacés par des futaies pures).

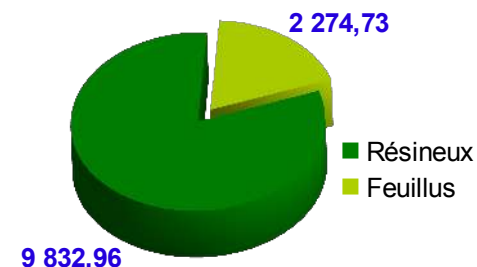
## Au-delà du plan chablis

Des réflexions sont envisagées en Aquitaine pour définir une stratégie régionale forêt-bois déclinée par grands massifs. En Dordogne, on voit que le plan chablis a concerné majoritairement des surfaces à composante résineuse et que la futaie de pin a été prépondérante dans

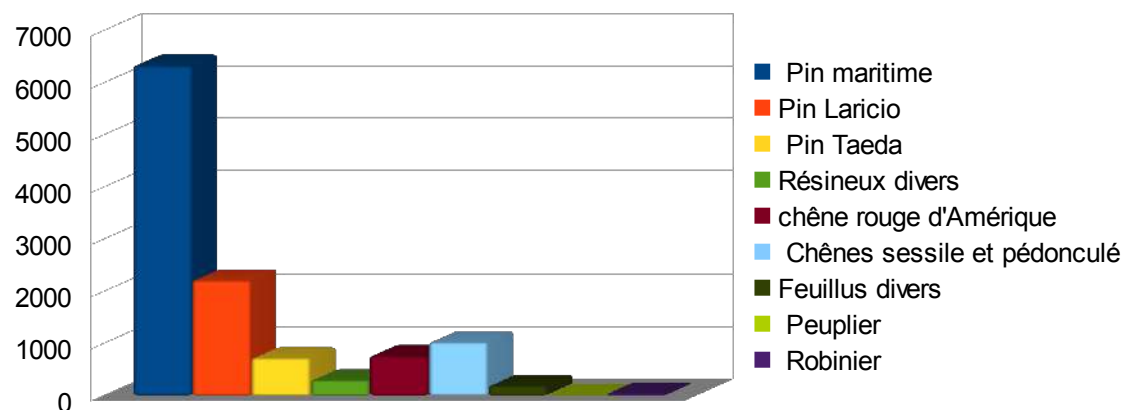
les sylvicultures de reconstitution mises en œuvre. Pourtant, le massif périgourdin mérite une approche plus nuancée. La sylviculture des résineux et notamment du pin y a une place de choix, elle ne doit cependant pas être exclusive. La recherche d'une plus grande diversité d'essences sur les stations forestières favorables est souhaitable. Parallèlement, les peuplements à dominante feuillue qui occupent 2/3 de la surface boisée, constituent un important gisement de bois dont la récolte et le renouvellement doivent être pensés en fonction des capacités des stations forestières. Il ne s'agit pas que de bois-énergie. Une partie de ces peuplements mérite la mise en œuvre de sylvicultures d'amélioration ou de régénération dans l'objectif de renouveler la ressource en bois d'œuvre.

**Face aux multiples enjeux de la forêt (industriels, sanitaires, environnementaux, sociétaux...)** et à l'image des peuplements mélangés typiques de la Dordogne, producteurs de bois d'œuvre, de bois d'industrie, de bois énergie, de biodiversité, de paysages, **la diversité mérite d'être le fil conducteur pour une stratégie du massif forestier périgourdin.**

essences de reboisement (ha)



Répartition des essences utilisées en reboisement (ha)



## SYNTHESE DES TAUX DE SINISTRE ET DE RECONSTITUTION SELON LES GRANDS TYPES DE PEUPELEMENTS (aides pour le seul plan cofinancé Etat/Europe)

nature des peuplements avant tempête	surface totale en Dordogne	surface sinistrée >20%	taux de dégât	surface aidée (nettoyage et/ou reboisement)	ventilation des surfaces aidées	taux de surfaces sinistrées aidées	taux de surfaces aidées
	ST	SS	SS/ST	SA	SA/SAtot.	SA/SS	SA/ST
<b>Peuplements à dominante feuillue</b>	<b>250 000</b>	<b>20 000</b>	<b>8,00%</b>	<b>4 000</b>	<b>21,05%</b>	<b>20,00%</b>	<b>1,60%</b>
<i>dont futaie pure</i>	10 000	1 000	10,00%	400	2,11%	40,00%	4,00%
<i>dont futaie feuillue sur taillis</i>	140 000	15 000	10,71%	3 300	17,37%	22,00%	2,36%
<i>dont taillis pur</i>	100 000	4 000	4,00%	1 100	5,79%	27,50%	1,10%
<b>Peuplements à dominante résineuse</b>	<b>150 000</b>	<b>30 000</b>	<b>20,00%</b>	<b>15 000</b>	<b>78,95%</b>	<b>50,00%</b>	<b>10,00%</b>
<i>dont futaie résineuse</i>	50 000	12 000	24,00%	10 000	52,63%	83,33%	20,00%
<i>dont futaie résineuse sur taillis</i>	100 000	18 000	18,00%	5 000	26,32%	27,78%	5,00%
<b>TOTAL</b>	<b>400 000</b>	<b>50 000</b>	<b>12,50%</b>	<b>19 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>38,00%</b>	<b>4,75%</b>

*NB- les valeurs ont été arrondies – il convient de les prendre en compte comme ordres de grandeur*

*synthèse établie à partir des données de la Direction Départementale des Territoires (aides attribuées) et des données de l'Institut Géographique National (ex Inventaire Forestier National) sur les peuplements forestiers avant tempête et les dégâts subis.*